

Old New Deal...Et maintenant, il se passe quoi ?

La large mobilisation dont vous avez été massivement acteurs lors de notre mouvement de grève de février dernier a permis d'infléchir le projet de la Direction.

En effet, même si le projet new deal porte encore son nom, son contenu et son côté inéluctable sont remis en cause par...la Direction.

La Direction de Teréga a compris que les salariés étaient excédés par les :

- Absences ou maigres valorisation des salaires dans un contexte de forte inflation alors que de larges dividendes remontent aux actionnaires,
- Perte d'acquis sociaux en cours, à venir,
- Mutations forcées au sein du groupe,
- Restructurations incessantes pas ou peu concertées avec les principaux intéressés,

Alors, OUI, ce mouvement a fait réfléchir la Direction qui nous assure maintenant que :

- Les changements possibles à venir suite aux négociations se feront uniquement avec la validation des partenaires sociaux,
- Elle accepte le fait que ces discussions à venir puissent ne pas aboutir, et s'engage à ne rien toucher si tel était le cas,
- Elle ne forcera pas le personnel à quitter Teréga SA pour aller chez Solutions,
- La politique salariale 2022 ne sera pas reconduite (alors qu'initialement, cette stratégie devait durer 2 ans).

Ces messages, nous les avons reçus de la part du PDG et de la DRH.

A La CGT:

- On écoute et on prend acte des intentions de la Direction.
- On vous informe que les changements potentiels des conditions de travail induites par le Old New Deal existeront si et seulement si, la majorité des organisations syndicales valident ces changements.

Nous sommes là pour vous représenter, vos avis sont plus que jamais importants, aussi n'hésitez pas à nous les adresser. Nous restons vigilants sur les enjeux de transformation des règles actuelles, tant sur le plan humain que sur le plan financier.

Nous profitons de ce tract pour interpeller la Direction sur la forte augmentation de l'inflation:

Alors qu'en février vous avez décidé une baisse du pouvoir d'achat des salariés de Teréga pour 2022, les prix à la consommation augmentent de 4,5 % à fin mars 2022 sur l'année glissante, source INSEE et un dérapage est à prévoir dans les mois à venir.

- Monsieur Éric Lombart, patron de la Caisse des Dépôts et Consignation, dénonce la faiblesse des salaires dans une période de forte inflation en France,
- Le gouvernement a dégelé le point d'indice des fonctionnaires,

Qu'est-ce que Teréga prévoit afin de répondre à la problématique du pouvoir d'achat des salariés du groupe ?

Mr le PDG, Mme LA DRH, nous sommes à votre disposition pour partager ensemble sur ce sujet.

**Restons solidaires et unis pour défendre et faire progresser
nos conditions de travail, nos salaires !**



ADHÉREZ A LA CGT!
<http://terega.reference-syndicale.fr/>

